

# Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif par Laprophan S.A. de la société AIF Pharma Maroc SA à travers l'acquisition de 100% de son capital social et ses droits de vote.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées:

- L'acquéreur : LAPROPHAN S.A.;

- La cible : AIF PHARMA Maroc SA.

## Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

#### Secteurs économiques concernés

- Le marché de l'industrie pharmaceutique ;

### Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 18 décembre 2023.

# RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par Laprophan S.A. de la société AIF Pharma Maroc à travers l'acquisition de 100% de son capital social et ses droits de vote.

Laprophan est une société anonyme de droit marocain active dans le secteur pharmaceutique et opérant au Maroc dans les domaines de l'étude, de la recherche, de la préparation, de la fabrication, de la distribution, de l'exportation, de l'importation et du commerce de médicaments

AIF Pharma Maroc est une société anonyme de droit marocain qui détient la totalité du capital et des droits de vote de la société Amanys Pharma, société de droit marocain active dans l'industrie pharmaceutique.